

LE DIRECTEUR
GÉNÉRAL DES SERVICES

2024- CO\

Monsieur Guillaume LEROY
Association Transparence Citoyenne

Par voie électronique à :
dada+request-45960-c389a81b@madada.fr

Louviers, le 3 juin 2024

Monsieur,

Par courrier électronique en date du 28 mars 2024, vous avez sollicité les services municipaux, afin d'obtenir la communication des documents administratifs suivants :

- les notes de frais de déplacements du maire (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de juin 2020 à aujourd'hui,
- les notes de frais de restauration du maire (ainsi que les reçus afférents), sur la période de juin 2020 à aujourd'hui,
- les notes de frais de représentation du maire (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de juin 2020 à aujourd'hui.

Je vous confirme qu'en vertu des dispositions du Code des relations entre le public et l'administration, ainsi que des avis de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), il s'agit de documents communicables.

Ainsi, je vous informe qu'aucun remboursement de frais n'a été sollicité par Monsieur le Maire au cours de la période de juin 2020 à ce jour.

Cependant, bien qu'il ne s'agisse pas de notes de frais dans leur définition comptable, vous trouverez annexé à ce courrier l'ensemble des moyens mis à disposition du Maire pour l'exercice de son mandat, ainsi que les justificatifs afférents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Hôtel de Ville
19 rue Pierre Mendès France
CS 10621
27406 Louviers Cedex

Tél : 02 32 09 58 58
Fax : 02 32 09 58 13

@villedelouviers
www.ville-louviers.fr

Le Directeur général des services
Antoine HUDIN

